

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt et un, le 02 Février à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis en visioconférence, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres en exercice : 56 titulaires - 32 suppléants	<u>Résultats du vote :</u>
Délégués présents : 36 délégués (33 titulaires - 3 suppléants)	Voix Pour : 35
Dont membres votants à voix délibérative : 36 délégués	Voix contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 25 Janvier 2021	Abstention : 1

Membres présents:

Titulaires : Mr Alexandre David, Mr Bandry Didier, Mr Charbonnier Patrick, Mr Conversat Jean-Claude, Mr Dazard Hugues, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mr Duclos Dominique, Mr Eugène Sébastien, Mr Foulon Didier, Mr Fraeyman Fabien, Mr Gebka Jacques, Mme Gleize Séverine, Mme Hernandez Maryse, Mr Hourdry Mathieu, Mr Hubier Maxime, Mr Juillet Etienne, Mr Leveque Yves, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Maleze Patrick, Mr Mangin Eric, Mr Marchal Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Moyse Dominique, Mr Pantoux Jean Luc, Mr Peugniez Michaël, Mme Picard Florence, Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mme Stofferis Régine, Mme Triconnet Nelly, Mr Verhulst Eric, Mr Vérot Vincent.

Suppléants votants: Mr Devron Thibault pour Mme Devron Francine, Mr Chapuis Yves pour Mme Petit Corinne, Mr Martin Philippe pour Mr Doucet Jean-Marie.

Membres absents excusés : Mr Cantot Dominique, Mr Hoerter Michel, Mr Jacquin Claude, Mme Richard Catherine.

Membres absents: Mr Atzéni Frédéric, Mme Belleville Catherine, Mr Bandry Jean-Pierre, Mr Blavet Gérard, Mr Bruneaux Henri, Mr Davin Benoit, Mr Dobski Philippe, Mr Durthaler Jacques, Mr Frex Dominique, Mr Haÿ Etienne, Mr Lloancy David, Mr Polin Jean-Pierre, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Saroul Daniel, Mr Simon André, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Bandry Didier

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire 2021

N°20210201

- Vu les dispositions de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales rendant obligatoire la tenue du débat d'orientation budgétaire, préalablement au vote du Budget de l'exercice,

- Vu les nouvelles dispositions de l'article 107 de la Loi N° 2015-991 du 07 août 2015 (Loi NOTRe) relatives à la préparation des budgets locaux,

- Vu le Décret N°2016-841 du 24 Juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire,

- Après avoir pris connaissance du rapport d'orientation budgétaire 2021, exposé par le Président,

Les membres du Comité Syndical,

- PRENNENT acte des orientations générales du budget de l'exercice 2021 ainsi que des engagements pluriannuels proposés,
- Après discussions et échanges sur le document,
- ATTESTENT de la tenue du débat d'orientation budgétaire au sein de l'assemblée pour l'exercice 2021.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Hugues DAZARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20210202-20210201-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 03/02/2021

